

ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Candidature soutenue par le SNCS-FSU

Étienne, THORET

Institut de Neurosciences de la Timone (INT, UMR 7289) Section 03 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Convaincu que les sciences de l'information occupent une place centrale dans les sciences du vivant, et que réciproquement, l'étude du vivant constitue un levier puissant pour les avancées en sciences de l'information, je souhaite porter cette vision résolument interdisciplinaire au sein du Comité National, en section 03 et en CID. Il me paraît essentiel que les sections s'emparent pleinement de la responsabilité de soutenir des recherches qui, bien que parfois en décalage avec les critères d'évaluation strictement disciplinaires, ne peuvent reposer uniquement sur le support des CIDs. La section 03 joue à ce titre un rôle clé, par ses interactions naturelles avec les interfaces, notamment avec la biologie et les sciences cognitives. Ainsi, en plus de mon engagement indéfectible pour la transparence et l'indépendance de la recherche au CNRS, je m'engage à soutenir une recherche où les frontières disciplinaires ne seront jamais des barrières au recrutement et l'évaluation de l'excellence scientifique.

Recruté CRCN en 2023 à l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT) en CID51 Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant après trois post-doctorats qui m'ont mené de l'Université McGill (2015-2018), à l'ENS (2019), puis conjointement au Laboratoire d'Informatique et Systèmes et au laboratoire PRISM (2019-23), mes recherches se situent à l'interface du traitement du signal et de l'apprentissage statistique pour la modélisation en neurosciences computationnelles. En outre j'ai pris des responsabilités collectives pour représenter et défendre mes collègues au conseil de laboratoire durant mon doctorat ainsi qu'en en tant qu'élu représentant des chercheuses et chercheurs au conseil d'institut de mon laboratoire actuel.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 03 s'engagent POUR :

La liberté scientifique dont jouissent les chercheuses et chercheurs du CNRS est un atout fort et nécessaire pour répondre aux objectifs du CNRS et de la recherche française au niveau international. Cette liberté et le rôle pionnier du CNRS dans des combats majeurs sur la parité, la prise en compte du handicap, le souci d'une recherche éco-responsable, éthique, ouverte, sont autant de points centraux dans mon attachement au CNRS. Ces caractéristiques fortes et en particulier la liberté académique sont régulièrement remises en cause sous couvert de restructurations : fonctionnement sur projets à court terme, apparition de critères purement quantitatifs, concentration des moyens conduisant à une recherche à deux vitesses. Le rôle du Comité National est de garantir l'indépendance des chercheuses et chercheurs et de leur liberté scientifique dans tout l'éventail des disciplines. Son rôle d'évaluation par des pairs majoritairement élus et basé avant tout sur la qualité scientifique est essentiel dans le fonctionnement de la recherche publique française. Il doit être préservé et renforcé. Mon engagement au SNCS et ma candidature au CoNRS ambitionnent la défense d'un système de recherche unique, libre, fort et indépendant, par la participation active à l'évaluation de la recherche.

Je m'engage, avec mes collègues du CNRS candidats pour le SNCS des collèges A1 (Marc Jungers, Steeve Zozor, Brahim Tamadatze) et B1 (Lucas Brivadis, Justine Saint-Aubert), pour lesquels je vous invite à voter également, à diffuser régulièrement l'information sur les activités de la section, à accompagner les collègues en difficulté professionnelle, à assurer une représentativité juste des chercheuses et chercheurs et des domaines de recherche, et à être à l'écoute, avec bienveillance, des différents points de vue. Nous n'agirons pas en tant que représentantes ou représentants d'un laboratoire ni d'une discipline. Nous nous engageons à ne pas postuler à une promotion durant notre mandat.

L'intersection thématique entre les sections 02 et 03 nous amène régulièrement à utiliser et à développer des outils communs aux deux sections. Avec nos collègues de la section 02, nous nous engageons à identifier, communiquer et valoriser les thématiques émergentes tant au sein des sections qu'entre les sections. La section est rattachée de façon secondaire à l'Institut "Ingénierie" et présente au sein de 5 CIDs, lien essentiel au positionnement des sciences informatiques à l'interface avec les procédés physiques, biologiques, environnementaux sociaux et/ou sociétaux. Nous nous attacherons à établir les liens nécessaires avec les autres sections et instituts pour mener au mieux nos missions d'évaluation et d'analyse de la conjoncture.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 03

LUCAS BRIVADIS, L2S JUSTINE SAINT-AUBERT, IRISA



ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour une réelle politique de promotion. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

